



Haute Ecole Libre de Bruxelles – Ilya Prigogine DESCRIPTION DES UNITES D'ENSEIGNEMENT

Droit : principes et éthique

CODE : UE 3-1

Département : SOCIAL	
Section / Spécialisation : Assistant social	Sous-section / Finalité / option : Sans objet
Implantation : Campus Erasme Téléphone secrétariat : 02/560 29 21	
Cycle : <div style="display: flex; gap: 10px;"> <input checked="" type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 6 <input type="checkbox"/> 7 </div> Bloc d'études : 2 Situation dans la formation : <input checked="" type="checkbox"/> 1 ^{er} quadrimestre	Unité(s) d'enseignement pré-requise(s) : non Unité(s) d'enseignement co-requise(s) : non Volume horaire/an : 60h Nombre de crédits ECTS (= pondération de l'U.E.) : 5 Obligatoire ou optionnelle : obligatoire Langue d'enseignement : français Langue d'évaluation : français
Niveau du cadre européen des certifications : <div style="display: flex; gap: 20px;"> <input checked="" type="checkbox"/> Niveau 6 <input type="checkbox"/> Niveau 7 </div>	Responsable(s) de l'UE : Fahim El Otmani
Titulaire(s) des Activités d'Apprentissage : Droit pénal : Létitia Dumont « 12h » Actualités du droit : Fahim El Otmani « 12 h » Ethique et déontologie du travail social : Mohamed Ben Saada « 24h » Aide à la jeunesse : Patricia Schmitz « 12h »	
CONTRIBUTION AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT :	
En regard de l'ensemble du programme de formation, l'UE contribue au développement des compétences et capacités suivantes :	
Compétences : 1. Etablir une communication professionnelle 3. Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable 4. Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux 5. Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés	
Capacités : 1.1. Adopter le langage professionnel du secteur 3.1. Construire son identité professionnelle 3.3. Exercer un jugement professionnel 3.5. Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel 4.1. Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution 4.2. Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs 4.4. Construire un regard critique 5.1. Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des	

groupes et des communautés

5.2. Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes des groupes et des communautés

5.3. Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPECIFIQUES

De manière générale pour l'Unité d'Enseignement :

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de passer du profane au professionnel, d'acquérir des compétences ainsi qu'un « discours savant » adapté. Il pourra transmettre et se positionner en respectant les concepts vus dans le cadre des activités d'apprentissage. Ces dernières permettent aux étudiants de comprendre et connaître certaines législations complémentaires cadrant l'intervention du futur assistant social dans les matières juridiques.

Par Activité d'Apprentissage si besoin est de les différencier :

Aide à la Jeunesse

Au terme de son cursus, l'étudiant pourra situer la création et l'évolution de l'aide à la jeunesse dans une perspective historique. Il aura acquis une connaissance globale des missions, de l'organisation et du fonctionnement du secteur et de ses principales institutions. Il sera capable de mettre en perspective les politiques publiques d'aide à la jeunesse au regard du contexte idéologique et socio-économique. Il aura acquis les ressources lui permettant d'approfondir et d'actualiser ces acquis.

CONTENU SYNTHETIQUE

Droit pénal

Introduction/Notions générales : acteurs du droit pénal, sources, caractéristiques générales

Procédure pénale : action publique, extinction de l'action publique et action civile

Recherche de l'infraction et sa sanction : définition, auteur, classification des infractions, différence entre peines et mesures.

Actualités du droit

Éléments de procédure pénale : action publique/action civile, juridictions de jugement et d'instruction, acteurs des différentes phases du procès pénal, déroulement du procès pénal.

Approche globale des textes légaux et règlementaires sur la médiation pénale, la libération conditionnelle, la défense sociale, la suspension, le sursis, la probation, les modalités d'exécution de la peine d'emprisonnement.

Travail de l'assistant social au sein d'une maison de justice : suivi et rédaction des différents rapports.

Ethique et déontologie du travail social

Exposé des principes éthiques et des règles déontologiques du travail social à partir de la Charte éthique de la Fédération internationale des travailleurs sociaux et du Code de déontologie de l'Association des Assistants sociaux francophones de Belgique.

Discussion des principes philosophiques qui sont à la base de l'éthique du travail social.

Discussion des nouvelles figures du travail social telles qu'elles apparaissent à travers les nouvelles politiques sociales dans leurs rapports avec les débats philosophiques et éthiques contemporains.

Aide à la jeunesse

Origine, développement et évolution de la protection et de l'aide à la jeunesse.

Principes, missions, organisation et fonctionnement du secteur de l'aide à la jeunesse et des institutions qui le composent au travers des principales lois et réglementations qui le déterminent

METHODES D'APPRENTISSAGE

Droit pénal

Cours ex cathedra.

Nombreux exemples pratiques pour illustrer la matière et l'actualité juridique.

Actualité du droit

Cours ex cathedra et exemples.

Ethique et déontologie du travail social

Cours ex-cathedra.

Discussions à partir d'exemples tirés de la pratique des travailleurs sociaux et de la jurisprudence des tribunaux du travail.

Aide à la jeunesse

Cours ex cathedra, réflexion critique autour d'exemples et interventions potentielles d'acteurs de terrain.

Séances éventuelles avec interventions d'acteurs de terrain ou diffusion de documentaires pour lesquelles la présence des étudiants est obligatoire.

SUPPORTS DE COURS

Support	Obligatoire	en ligne**
<u>Droit pénal</u>	OUI+prise de note	OUI
<u>Actualité du droit</u>	Prise de note	NON
<u>Ethique et déontologie du travail social</u>	OUI	OUI
<u>Aide à la jeunesse</u>	OUI	OUI

MODALITES D'ÉVALUATION

Type d'évaluation :

Droit pénal

L'évaluation consiste en un examen oral sans préparation.

2^{ème} session : mêmes modalités d'évaluation qu'en 1^{ère} session.

Actualité du droit

L'évaluation consiste en un examen écrit.

2^{ème} session : mêmes modalités d'évaluation qu'en 1^{ère} session.

Ethique et déontologie du travail social

L'évaluation consiste en un examen écrit.

2^{ème} session : mêmes modalités d'évaluation qu'en 1^{ère} session.

Aide à la jeunesse

L'évaluation consiste en un examen écrit qui porte sur :

- la connaissance et la compréhension de la matière théorique (questions ouvertes et fermées)
- la capacité à développer une réflexion et une mise en perspective critiques (questions ouvertes)

L'évaluation tiendra compte de la présence obligatoire des étudiants aux séances consacrées à des interventions d'acteurs de terrain ou à la diffusion de documentaires. L'étudiant absent sans motif légitime sera sanctionné d'un point par absence à sa note finale.

2^{ème} session : mêmes modalités d'évaluation qu'en 1^{ère} session.

Evaluation des Activités d'Apprentissage avec pondération :

Moyenne arithmétique si le résultat est positif, les trois activités d'apprentissage présentant une même pondération.

L'UE ne peut être considérée comme en réussite qu'à partir du moment où les compétences à acquérir au sein de cette dernière sont présentes dans le chef de l'étudiant et sont suffisamment solides pour être mises en jeu au sein de chacune des activités d'apprentissage, donc où chacune

des activités d'apprentissage est validée. Si ce n'est pas le cas, la note attribuée à l'UE sera de 9/20, sauf si la moyenne arithmétique des activités d'apprentissage donne un résultat inférieur à cette note, auquel cas c'est la moyenne arithmétique qui est d'application.

SOURCES DOCUMENTAIRES

Droit pénal

Utilisées par l'enseignant :

Ouvrages, articles, brochures, etc.

Code pénal.

Code de procédure pénale.

Basecqz N.C., Blaise N., *Manuel de droit pénal général*, Limal, Anthemis, 2010.

Sites internet

www.belgium.be

www.senate.be

www.droitbelge.be

www.coordination-bru.be

Proposées à l'appui du travail personnel de l'étudiant :

Syllabus et powerpoints

Actualité du droit

Codes, éditions Bruylant, Larcier ou Kluwer.

Bosly, H.-D., *Droit de la procédure pénale*, Bruxelles, Éd. La Charte, 2^{ème} édition, 2001.

Kellens G., *Précis de pénologie et de droit des sanctions pénales*, Liège, Éd. Collection scientifique de la Faculté de droit de Liège, 2000.

Tulkens Fr. (éd.), *Généalogie de la défense sociale en Belgique (1880-1914)*, Bruxelles, Story - Scientia, 1988.

Mary Ph. (sous la dir.), *Travail d'intérêt général et médiation pénale. Socialisation du pénal ou pénalisation du social ?*, Bruxelles, Éd. Bruylant, 1997.

Mary Ph., *Délinquant, délinquance et insécurité: un demi-siècle de traitement en Belgique (1947-1997)*, Bruxelles, Éd. Bruylant, 1998.

Charlier P., Mary Ph., Nève M., Reynaert P. (sous la dir.), *Le guide du prisonnier*, Bruxelles, Éd. Labor, 2002.

Ethique et déontologie du travail social

Bouchereau X., *Les non-dits du travail social. Pratiques, polémiques, éthique*, Toulouse, Editions Eres, 2012.

Bouquet Br., *Ethique et travail social*, Paris, Dunod, 2012.

Depenne D., *Ethique et accompagnement en travail social*, Paris, ESF éditeur, 2014.

Ion J., *Le travail social en débat (s)*, Paris, La Découverte, 2005.

Lamoureux H., *Ethique, travail social et action communautaire*, Sainte-Foy, Presses de l'université du Québec, 2003.

Merlier Ph., *Philosophie et éthique en travail social*, Rennes, Presses de l'EHESP, 2013.

Projet de charte éthique de la Fédération internationale des travailleurs sociaux.

Code de déontologie de l'Association des Assistants sociaux francophones de Belgique.

Aide à la jeunesse

Utilisées par l'enseignant :

Blairon J., « Avant-projet de réforme du Décret de 1991 organisant l'aide à la jeunesse - Quelle lecture politique ? », *Intermag.be*, [en ligne], Analyses et études RTA asbl, novembre 2015, www.intermag.be/533.

Cartuyvels Y., Christiaens J., De Fraene D., Du Mortier E., « La justice des mineurs en Belgique au prisme des sanctions », *Déviance et société*, vol. 33, n°3, 2009.

Comité des droits de l'enfant, *Examen des rapports présentés par les États parties en application de l'article 44 de la Convention - Observations finales : Belgique*, 18 juin 2010.

Coordination des ONG pour les droits de l'enfant, *L'enfermement des mineurs délinquant : état des lieux*, Bruxelles, CODE, 2011.

Décret du 18 janvier 2018 portant le Code de la prévention, de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse (M.B. 3 avril 2018).

Jaspart A., « L'enfermement des mineurs poursuivis par la justice. Ethnographie de trois institutions en Belgique », *Revue de science criminelle et de droit pénal comparé*, n°2, avril/juin 2010.

Les enfants de l'aide sociale, Actes de la journée d'études du 18 septembre 2003 organisée par le Journal de droit des jeunes et le Département des recyclages en droit des Facultés universitaires Saint-Louis, Liège, Jeunesse et droit/Facultés universitaires Saint-Louis, 2004.

Nagels C. et al. « La réforme de la protection de la jeunesse (2004-2006) », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°1937-1938, 2006.

Preumont M., *Memento du droit de la jeunesse*, Bruxelles, Kluwer, 2008.

Protocole cadre de collaboration entre les CPAS et les conseillers et directeurs de l'aide à la jeunesse, Bruxelles, Direction générale de l'aide à la jeunesse, 2012.

Synergie asbl (rapporteur), *Communautarisation de certaines dispositions de la loi du 8 avril 1965 relative à la protection de la jeunesse, à la prise en charge des mineurs ayant commis un fait qualifié infraction et à la réparation du dommage causé par ce fait*, Rapport du groupe de travail créé à l'initiative de la ministre de l'aide à la jeunesse, sous la présidence de Pierre Rans, Bruxelles, mars 2014.

Tulkens Fr., Moreau Th., *Droit de la jeunesse: aide, assistance, protection*, Bruxelles, De Boeck et Larcier, 2000.

Sites internet :

Aide à la jeunesse : www.aidealajeunesse.cfwb.be

Commission communautaire commune : www.ccc-ggc.irisnet.be

Délégué général aux droits de l'enfant www.dgde.cfwb.be

Ministère de la Justice : www.justice.belgium.be

Observatoire de l'enfance de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse : www.oejaj.cfwb.be

Proposées à l'appui du travail personnel de l'étudiant :

idem ainsi que les références évoquées au cours, reprises dans les syllabus et notes de cours et/ou postées sur eCampus.